

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière du 8 décembre 2019

Présences :

Michel M. Albert, président
Cloé Allard, vice-présidente exécutive
Isabelle Godin, vice-présidente interne
Vincent Cormier, représentant des officiels
Frédéric Guitard, représentant des entraîneurs, via Skype
Laurence LeBlanc Côté, représentante Jeunesse, via Skype
Isabel Goguen, directrice générale

Absences :

Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

Le président déclare l'ouverture de la réunion à 19h30.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La représentante Jeunesse propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par le représentant des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La directrice générale désire ajouter un point varia sur la tenue d'une rencontre des intervenants de secteurs des arts et la culture. Le représentant des entraîneurs propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté avec ajout. Appuyé par la vice-présidente exécutive. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 17 novembre 2019

La vice-présidente interne propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2019 tel que modifié (erreur de grammaire et numérotation). Appuyé par le représentant des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal

Aucun point découlant du procès-verbal

7) Fonctionnement du CA

Le président encourage la lecture de la constitution et des huit politiques et a déjà fourni des documents supplémentaires pour aider à la connaissance des propositions votées qui sont complétées, en cours et à entamer. Il revoit aussi les règles en lien avec les rencontres de CA, ses déroulements, la possibilité d'y participer en ligne, la tenue de huis clos et clarifier aussi ce qui ne sont pas nos responsabilités, question de rendre les attentes de tous plus claires et près de la réalité. Enfin, il fait la distinction entre les rôles du CA et du CE et la fréquence des rencontres.

Le président fait ensuite un survol des rôles et responsabilités des membres du CA pour mettre tous les nouveaux membres à jour. Il explique les rôles plus « hands on » des membres du CE et demande aux représentants d'offrir une plus grande visibilité à notre organisme et son fonctionnement, leur partager les ordres du jour et faire des suivis auprès d'eux de façon plus régulière pour les tenir informés.

8) Signataires de l'organisme

Le président explique les raisons pourquoi nous avons besoin de signataires pour l'organisme et survole les formalités de la signature des chèques avec UNI Coopération financière.

Le président propose que le président et la vice-présidente exécutive soient les signataires pour la durée du présent mandat. Appuyé par la vice-présidente interne. Abstention de la représentante jeunesse. Adopté à l'unanimité.

La directrice générale fait part de ses inquiétudes quant à nos représentants d'UNI Coopération financière pour faire la modification des signataires aux comptes. L'année dernière avait déjà été difficile puisque notre représentante était en congé de maternité. UNI nous avait alors assigné un représentant par intérim après une certaine période d'attente. Cette année, lorsque la DG a tenté de communiquer avec l'un ou l'autre des représentants à notre compte, les deux courriels ont été renvoyés puisque les courriels utilisés n'étaient plus en service. Notre directrice générale ne peut signer ses propres chèques pour son salaire, il faut donc s'assurer que la vice-présidente exécutive puisse être ajoutée rapidement à nos dossiers.

Le président rassure la directrice générale en disant qu'il faudra communiquer avec UNI par téléphone et, si cette méthode ne porte par fruit, qu'ils se déplaceront ensemble directement et exigeront de recevoir le service à ce moment. Ce dossier se doit d'être rapidement réglé pour que notre organisme puisse continuer ses opérations.

9) Tournois secondaires

La directrice générale nous informe qu'une seule école a soumis sa candidature pour le tournoi de qualification. L'école l'Odyssée de Moncton a été sélectionnée pour être hôtesse, les dates restent à être confirmées. Pour la Gougoune Dorée, à la suite de la première phase de mise en candidature, nous n'avons reçu aucun intérêt. La date limite pour un deuxième appel à l'intérêt est le 13 décembre et, en ce moment, on n'a toujours pas reçu de formulaires. La directrice générale a entamé des démarches d'approches directes avec certains entraîneurs pour tenter d'avoir une école hôtesse.

10)Tournée provinciale

En septembre, l'organisme a reçu 40 000 \$ pour une tournée de formation avec 10 écoles dans des régions francophones minoritaires et/ou où le recrutement en improvisation est plus difficile. Dû à ces restrictions, on a de la difficulté à avoir un bon niveau de participation dans certains lieux, tout particulièrement dans la région de Saint-Quentin. Une première session aura lieu en décembre à Shippagan et ça nous permettra de prendre le pouls du fonctionnement de cette formation.

Afin d'essayer de rejoindre les autres villes non sélectionnées par la demande originale, on nous a proposé d'approcher le Ministère de l'Éducation pour obtenir du financement supplémentaire. On a écrit un descriptif de la tournée qui fut partagé dans les différents districts scolaires. Le résultat de ce travail n'est pas l'extension de la tournée comme telle, mais plutôt de nous offrir une visibilité accrue au sein des districts et nous débloquent d'autres projets au sein d'écoles spécifiques. Trois écoles ont déjà demandé de nos services financés par le fonds PassepArt. Nous devons écrire ces demandes au fonds PassepArts nous-mêmes pour pouvoir desservir ces écoles.

Le président demande si ces projets comprennent des fonds pour la gestion. Il rajoute que c'est bien beau payer nos formateurs, mais c'est une charge supplémentaire pour notre employée. La directrice générale confirme qu'elle est responsable d'établir le budget pour chaque demande et s'attend à ajuster les finances en conséquence.

La représentante Jeunesse se questionne par rapport à la région de Saint-Quentin, déjà identifiée comme étant une zone où le recrutement est problématique. Est-ce qu'avoir un ou des jeunes de la place (jeune vingtaine) comme formateurs pourrait aider au recrutement? Le président explique la façon dont les ateliers seront offerts, avec l'optique intergénérationnelle, ce qui clarifie la question.

Ce point se conclut en expliquant aux représentants Jeunesse et des entraîneurs comment leurs membres peuvent approcher leur district respectif pour tenter de voir la tournée s'arrêter chez eux ou d'obtenir un autre type de formation ou atelier offert par l'organisme.

11)Rassemblement interprovincial

La demande a été soumise au fonds de collaboration avec le secteur communautaire du gouvernement fédéral le vendredi 6 décembre 2019. Cette source de financement inclut des aspects communautaires et linguistiques. Cette demande de fonds est en réponse au comité jeunesse qui cherchait plus d'opportunités de jouer et rencontrer des joueurs hors province. Le projet implique les quatre provinces de l'Atlantique, ce qui nous donne des chances supplémentaires d'obtenir du financement puisqu'on pige dans plusieurs coffres plutôt que

seulement au Nouveau-Brunswick. Le montant final de la demande est de plus de 60 000 \$. On attend une réponse d'ici mars.

Ce projet sera divisé en deux phases. La première vague sera un partage de notre expertise dans les provinces qui n'ont pu jouir de nos tournées de formation de l'année dernière et celle qui est discutée au point 10. Des ateliers touchant le jeu, les positions d'officiels et comment former des improvisateurs seront livrés dans les trois provinces hors Nouveau-Brunswick. Nous nous déplacerons dans quelques communautés à l'Île-du-Prince-Édouard (IPÉ) et de la Nouvelle-Écosse. Grâce à nos échanges avec les organismes jeunesse de ces deux provinces par rapport à ce projet, nous avons appris qu'il y a du travail en train de se faire à l'IPÉ pour tenter de créer une ligue donc il y a un grand intérêt pour les ateliers. De la même façon, on observe de l'initiative en Nouvelle-Écosse pour le développement de la discipline. Ils font cependant toujours face à des défis en lien avec la distance entre les régions francophones de la province et ils reconnaissent qu'il leur manque une forme d'expertise. Pour ce qui est de Terre-Neuve-et-Labrador, nous n'offrirons l'atelier qu'une fois vu les coûts de déplacement et les communautés francophones plus éloignées et peu nombreuses. Nous tenterons d'insérer nos ateliers dans le cadre de leur événement jeunesse provincial existant si les dates fonctionnent avec notre période de financement ou dans une seule communauté et les participants proviendraient majoritairement de cette région, ceux qui pourront se déplacer seront évidemment les bienvenus.

La deuxième vague sera l'événement interprovincial avec ateliers et spectacles et aura lieu en novembre. Les participants seront divisés en cinq groupes les plus mixtes possible et ils suivront des ateliers sur l'impro-match, l'impro-théâtre, et d'autres formes de défis improvisés du genre *Whose Line*, *S.I.M*, et autres. On ne veut pas que parler d'impro-match puisque souvent, pour les régions où le recrutement est plus difficile et les ressources plus limitées, les autres formats pourraient être la seule façon d'offrir un spectacle d'improvisation. C'est aussi bénéfique pour le Nouveau-Brunswick puisque parler plus régulièrement de ces formes de défis improvisés continuera nos efforts de démontrer que l'improvisation est une forme d'art qui est incluse dans la catégorie théâtre.

Si on reçoit le financement, les fonds seraient disponibles d'avril à décembre 2020, ce qui nous permettrait de conserver la rémunération de notre employée pour la prochaine année.

12) Rapport de la présidence d'élections

Le rapport de la présidence d'élections a été présenté aux membres du CA.

Le représentant des entraîneurs propose que le CA accuse réception du rapport de la présidence d'élections. Appuyé par la représentante jeunesse. Adopté à l'unanimité.

Par suite des recommandations soumises par la présidente d'élection, une conversation a lieu à savoir si le CA devrait mettre en place un comité ad hoc pour apporter des modifications à la loi électorale.

Le président propose la création d'un comité ad hoc pour la révision de la loi électorale à la suite de la réception du rapport de la présidence d'élection. Ce comité sera présidé par la présidence d'Impro NB et il sera en charge de la composition du comité. Appuyé par le représentant des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

13)Comité de viabilité du Zèbre d'Or

Le dernier CA a voté qu'un comité ad hoc soit mis en place pour étudier la viabilité du tournoi adulte le « Zèbre d'Or ». Le président explique le contexte qui a mené à cette décision, les conversations qui ont eu lieu durant les derniers mois.

La nouvelle vice-présidente exécutive sera donc responsable de créer ce comité qu'on dit fluide pour obtenir l'opinion de nos membres. Ce comité discutera, entre autres, de la perception de la survie de l'événement, comment arriver à financer une salle professionnelle annuellement, comment recruter un nombre d'équipes viable et toutes autres questions techniques pour assurer le bon fonctionnement du tournoi. Le CA est d'avis que des recommandations et résultats devront être rendus aux alentours du printemps (mars-avril) pour savoir si les démarches de location de salle devront être entreprises par la directrice générale.

14)Varia

a) Rencontre des intervenants des secteurs des arts et de la culture

L'organisme a été invité à cette consultation artistique due au fait que nous avons reçu du financement de la province au courant de la dernière année. Cette rencontre était basée sur trois questions entourant la question du financement des arts et de la culture dans un contexte de mesures d'austérité. On doute que les résultats de cette rencontre aient un impact ressenti sur notre organisme, mais c'était important de s'y présenter pour être invité à nouveau.

La vraie valeur de cette rencontre était le réseautage durant les discussions en sous-groupe. On a eu l'opportunité d'exprimer nos défis par rapport au cercle vicieux qui nous empêche d'avoir des membres professionnels, ce qui nous empêche d'obtenir du financement. De plus, on a renforcé le message que nous sommes une branche du théâtre, et non pas un art de scène au même titre que le cirque et l'humour.

15)Prochaine rencontre du CA

Notre prochaine rencontre aura lieu le 19 janvier à 19h.

16)Clôture de la réunion

La vice-présidente exécutive propose la clôture de la réunion à 21h12.